

# Sommaire de l'évaluation de la Stratégie d'exportation créative (2018-2019 à 2020-2021)

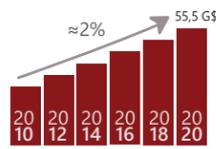
## Aperçu

La Stratégie d'exportation créative (SEC) est composée de trois piliers. L'évaluation a porté sur le troisième pilier, le Fonds pour l'exportation créative (FEC), qui comprend le programme **Exportation créative Canada (ECC)** et les **activités des Opérations Commerciales internationales (OCI)**.

## Constatations de l'évaluation

### Pertinence

Les exportations sont essentielles à la croissance continue du secteur créatif.



Entre 2010 et 2020, le secteur culturel canadien a connu une croissance annuelle moyenne d'environ 2 %. En 2020, il avait généré **55,5 milliards de dollars** en produit intérieur brut (PIB) direct, soit **2,7 % du PIB total du Canada**.



Avec un marché intérieur restreint, le secteur créatif canadien **doit exporter pour croître**.

**Le secteur a besoin du soutien du gouvernement** pour accroître ses activités d'exportation considérant :

- Le manque de capacités financières et humaines pour développer et mettre en œuvre des stratégies de marketing à l'exportation.
- La complexité de l'accès aux marchés internationaux.
- La crédibilité que confère le soutien fédéral aux entreprises canadiennes sur les marchés internationaux et nationaux.

La demande pour les activités du FEC dépasse le soutien disponible.

### Programme ECC

**435**

demandes reçues

**48**

projets financés (11 %)

### Missions commerciales (MC)

**458**

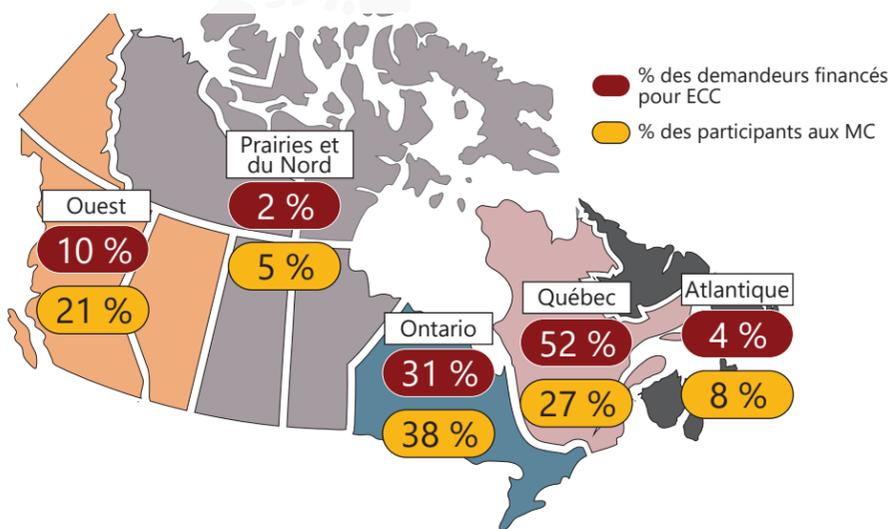
demandes reçues

**148**

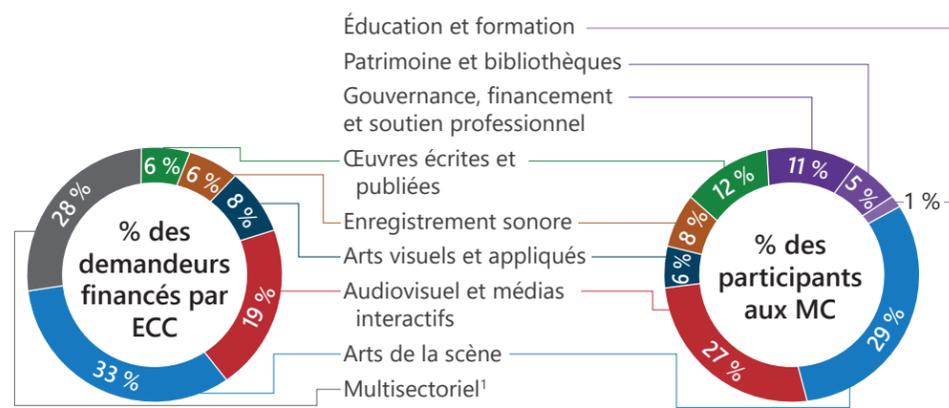
entreprises canadiennes y ont participé (32 %)

Le soutien du FEC est réparti entre les régions, les secteurs créatifs et les types d'organisations.

Répartition des demandeurs financés par le programme ECC et des participants aux MC par région



Répartition des demandeurs financés par le programme ECC et des participants aux MC par secteur créatif



<sup>1</sup>Les projets multisectoriels d'ECC comprenaient, entre autres, le secteur audiovisuel et médias interactifs et le secteur des arts de la scène

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions négatives sur le secteur créatif et les intervenants, bien qu'il y ait quelques exceptions notables.

### Répercussions sur les industries créatives et les intervenants



Les organisations du secteur des arts de la scène ont été durement touchées par les annulations de tournées et d'événements en personne et à l'international, ce qui a entraîné une baisse des revenus. Il en est résulté une transition vers la prestation numérique et la modification des modèles de revenus, en particulier pour les secteurs axés sur les arts de la scène, tandis que le secteur de l'audiovisuel et des médias interactifs a bénéficié du divertissement virtuel.



La majorité des demandeurs financés par le programme ECC et des participants aux MC ont signalé des retards, des interruptions, des réductions ou des modifications à leur projet, ou encore des annulations d'ententes contractuelles ou de partenariats.

Le FEC a su s'adapter pour répondre aux besoins nouveaux et changeants de la pandémie.

### Programme ECC

**60 %**  
soumis à nouveau

Pour le processus de demande de l'exercice financier 2020-2021, les demandeurs du programme ECC ont été en mesure **de modifier leur demande** en raison de l'évolution de la situation liée à la COVID-19; **60 % ont soumis à nouveau** leur demande.

### Activités des OCI



Les MC et les séminaires sont passés à une **prestation virtuelle**.

Presque tous (**98 %**) les répondants au sondage suivant la participation à une MC virtuelle estimaient que la prestation de la MC virtuelle était une **alternative intéressante à la MC en personne**.



Le FEC s'harmonise avec les priorités fédérales et ministérielles, en particulier la promotion du commerce international et la promotion du secteur créatif.



Bien que le FEC tienne compte des engagements du gouvernement fédéral à l'égard des communautés d'équité, il est possible d'améliorer la collecte de données relatives à ces communautés afin de mieux appuyer la prise de décisions et la reddition de comptes.



Le FEC complète d'autres programmes gouvernementaux offerts par les provinces, les territoires et les municipalités. Bien qu'il existe une variété d'autres programmes qui répondent à des besoins similaires, des efforts ont été déployés pour éviter le chevauchement et s'assurer que le programme ECC et les activités des OCI répondent à des besoins distincts.

# Sommaire de l'évaluation de la Stratégie d'exportation créative (2018-2019 à 2020-2021)



## Effacité

Le FEC est en voie d'atteindre ses deux objectifs à court terme.

### Programme ECC

**22,2 \$**  
millions

A augmenté les activités d'exportation créatives grâce à l'octroi de **22,2 millions de dollars** à **48 organismes à but lucratif et sans but lucratif** pour entreprendre des projets d'exportation.

### Activités des OCI



A **accrue la promotion internationale** du secteur grâce à une variété d'activités organisées en collaboration avec les OCI ou organisées par les OCI, y compris **4 MC, 3 MC exploratoires, 36 événements d'amplification, 9 séminaires sur l'exportation** et l'établissement **d'un partenariat officiel**.

Le FEC a réalisé des progrès considérables dans l'atteinte de ses trois objectifs à moyen terme. Des opportunités existent afin d'accroître davantage les exportations du secteur créatif.

### Programme ECC

**83 \$**  
millions

Les recettes d'exportation générées par les projets financés par ECC ont dépassé la cible pour atteindre plus de **83 millions de dollars**.



Toutefois, la plupart de ces recettes d'exportation provenaient de trois projets seulement, et le ratio coûts-avantages est inférieur à 1 pour les deux tiers des projets financés par le programme ECC, ce qui laisse entrevoir des possibilités de mieux harmoniser le processus de décision de financement avec les objectifs et les priorités de la SEC pour accroître davantage les recettes d'exportation.

### Activités des OCI

**88**  
accords  
potentiels

Les quatre MC des OCI entreprises au cours de cette période ont contribué à **88 transactions commerciales ou accords commerciaux éventuels**.

**54**  
accords  
potentiels  
ou signés

Un échantillon de 7 événements d'amplification a mené à la signature ou à la négociation de **54 accords commerciaux**.

Le secteur créatif canadien jouit d'une solide reconnaissance mondiale. Le Canada s'est classé au **cinquième rang pour l'indice des marques volet exportations du GFK Nation Brands Index** (maintenant appelé **Anholt-Ipsos Nation Brands Index**) en 2021, soit le même rang qu'en 2018.



Pour ce qui est de **l'indice des marques volet culture du GFK Nation Brands Index**, le Canada s'est classé au **10e rang en 2021**, ce qui est supérieur au 12e rang en 2018.

## Efficiency

Dans l'ensemble, la livraison du FEC a été partiellement efficiente, avec des possibilités d'amélioration.



L'efficacité a été soutenue par des **partenariats, des communications et une coordination solides**.



Bien que le FEC dans son ensemble ait été mis en œuvre de façon efficiente, des **défis liés au processus décisionnel en matière de financement pour ECC** ont été identifiés. La norme de service de 26 semaines du ministère de PCH n'a été atteinte que dans 34 % des cas, et les priorités de financement et les critères d'éligibilité n'ont pas été clairement définis.

L'information sur la mesure du rendement est utile pour la prise de décisions, mais il existe certaines lacunes, notamment :



- **les courts délais pour la collecte des données** ne permettent pas d'atteindre tous les résultats immédiats et à moyen terme, en particulier parce que les recettes d'exportation prennent plus de temps à réaliser;
- **les données sur le rendement ne sont pas recueillies, compilées et rapportées de façon uniforme**, y compris les données liées aux communautés d'équité; et
- **les définitions et les limites des mesures ne sont pas toujours claires pour les intervenants**.

## Recommandation

L'évaluation recommande que le sous-ministre adjoint principal, Affaires culturelles

**1**

**Examine et mette à jour le modèle logique du FEC et les indicateurs de mesure du rendement pour :**

- appuyer la collecte de données et la production de rapports uniformes;
- mieux saisir les répercussions économiques à moyen et à long terme; et
- améliorer la collecte de données et la reddition de comptes sur les communautés d'équité.

**2**

**Mette en œuvre des mesures visant à simplifier et à améliorer** le processus décisionnel du programme ECC en matière de financement.